

Taxe d'apprentissage 2012

Impliquez-vous dans l'orientation
et l'insertion des jeunes



Les actions « Ecole-Entreprise »

Quel sera l'avenir professionnel de nos enfants ?

Adaptabilité, rapidité, interactivité sont les caractéristiques nouvelles des entreprises. Ce sont également les atouts des nouvelles générations. Malgré ces points communs, de nombreux jeunes ont des difficultés à s'orienter, puis à s'intégrer dans l'entreprise. A nous de les aider à s'insérer durablement et réussir leur aventure professionnelle.

Transformez la contrainte de la taxe d'apprentissage en une opportunité.

Engagez-vous à nos côtés en vous impliquant dès aujourd'hui dans l'orientation et l'insertion des jeunes ; et contribuez à la construction des compétences des entrepreneurs et de vos collaborateurs de demain.

Il en va de leur avenir, il en va du dynamisme économique de demain.

Bernard Fontanel
Président du MEDEF Lyon-Rhône

Nos principales actions :

- **Les stages « Connaissance de l'entreprise »** : immersion de professionnels de l'Education Nationale en entreprise pendant 3 à 5 jours ;
- **L'opération Réciprocité** : accueil de chefs d'entreprise et managers au sein des collèges et lycées ;
- **Des rencontres thématiques** tout au long de l'année : petits-déjeuners débat, demi-journée thématiques, rencontre bilan annuelle, etc. ;
- **www.vip-stage.com** et **www.vip-alternance.com**, offres et demandes de stages et de contrats d'alternance en ligne.

Ces actions vous permettent également :

- **De faire connaître vos métiers** et de les rendre attractifs pour les jeunes dès le Collège,
- **D'élargir vos sources de recrutement**, via des formations en alternance, en créant ou en développant des relations avec l'Education Nationale,
- De donner aux enseignants une **image concrète et réelle de l'entreprise** afin qu'ils accompagnent au mieux les jeunes dans leurs choix d'orientation,
- **De diffuser l'esprit d'entreprendre.**

du MEDEF Lyon-Rhône

« ... à dire vrai j'ai finalement peu apporté hormis mon témoignage, mais j'ai beaucoup reçu des jeunes rencontrés et des professeurs.

Un contact non déformé avec la Génération Y ! ... »

Laurent Constantin
Directeur Conseil - Acti



Avec vous en 2012 nous allons :

>> **Développer et diversifier nos actions**, en veillant à répondre à vos besoins ainsi qu'aux attentes du monde éducatif et des jeunes :

- **80 enseignants** seront accueillis au sein des entreprises du Rhône,
- **100 entrepreneurs** seront accueillis au sein de collèges et lycées,
- **4 rencontres-débat** rythmeront l'année,

>> **Consolider notre collaboration** forte avec les principaux acteurs de l'Académie de Lyon, tant dans l'enseignement secondaire que dans le supérieur,

>> **Renforcer la communication associée** à www.vip-stage.com (3 200 offres en ligne régulièrement mises à jour) et www.vip-alternance.com (391 offres de contrats d'alternance déposées), afin de proposer une plus grande diversité de candidatures et ainsi vous permettre de trouver les bons candidats, encore plus vite.



Pour en savoir plus sur nos actions :

www.medeflyonrhone.com

Rubriques Relations école-entreprise
Stage et alternance



} Nous verser votre taxe d'apprentissage en 4 étapes :

1 Choisissez votre collecteur

Les versements se réalisent par l'intermédiaire de votre Organisme Collecteur, au plus tard à la fin du mois de février 2012. Pour établir votre déclaration de taxe d'apprentissage, vous pouvez utiliser le bordereau de l'OCTA IPRA, collecteur interprofessionnel de Rhône-Alpes, ci-joint, et le retourner au 60 avenue Jean Mermoz 69008 LYON.

Vous pouvez également soutenir l'action du MEDEF Lyon-Rhône en procédant de la même manière avec tout autre OCTA de votre choix.

2 Précisez l'affectation de votre versement

Afin d'optimiser vos versements en faveur de nos actions, pensez à la règle du cumul. Vous pouvez faire bénéficier le MEDEF Lyon-Rhône de votre taxe d'apprentissage au titre de la catégorie A ou A+B par cumul. Veillez à bien compléter le cadre n°7 du bordereau de collecte de la manière suivante :

Nom Ecole : **MEDEF Rhône-Alpes**
« Connaissance de l'entreprise »,
Département du Rhône
Adresse : **60, avenue Jean Mermoz - 69008 LYON**

3 Transmettez à votre collecteur votre bordereau de versement avant le 29 février 2012

4 Informez-nous de votre soutien

En nous précisant le montant affecté par catégorie ainsi que le nom votre organisme collecteur :

- par courrier : MEDEF Lyon-Rhône
60 avenue Jean-Mermoz - 69008 LYON
- par fax au 04 78 77 07 00
- ou par mail : cecile.dasilva@medeflyonrhone.com

Nous pourrions ainsi vous remercier et suivre l'affectation de votre versement.



CONTACT
Cécile Da Silva
04 78 77 07 71